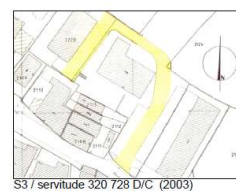
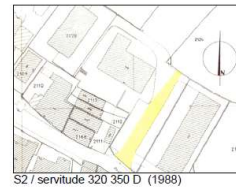
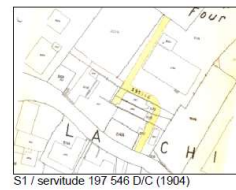
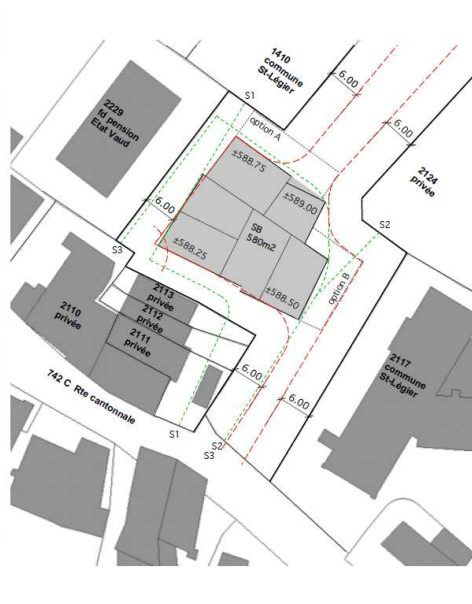
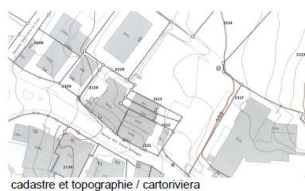
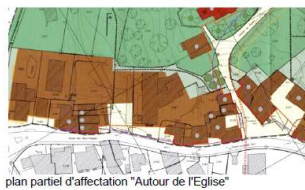


# ST-LEGIER-LA CHIESAZ / **Projet Pique-Lune**

## 1. SITUATION



- Parcelle avec contraintes particulières liées à sa forme (longue et étroite), ses affectations (zone village, non constructible), sa réglementation (rpga, ppa), sa position (arrière, nord), son environnement (village, bâtiments recensés et zone de verdure).
- Le bâti/projet s'inscrit dans le périmètre d'implantation déterminé par les contraintes de limites (rpga – ppa – servitudes). La modification de la servitude n° 320 728 D/C a permis d'optimiser les surfaces locatives par une augmentation du volume au nord de la parcelle jusqu'en limite de la zone de verdure.

## 2. INTEGRATION



- La volumétrie du projet exprime la volonté de s'intégrer dans le village en s'inspirant et réinterprétant le tissu du village historique qui est une agglomération d'îlots indépendants, composés de volumes contigus différents.
- Ceci est rendu possible par la décomposition du volume constructible imposant du futur bâtiment en plusieurs volumes distincts en plan et en toiture permettant le groupement des logements dans une seule construction tout en restant à l'échelle du bâti villageois environnant et de ses habitants.
- Une des préoccupations du projet dans le traitement des façades et volumes est la réinterprétation des typologies de composition des bâtiments recensés et des matériaux historiques.
- Le projet prolonge et perpétue les cheminements piétonniers transversaux à la Route du village entre les percées des fronts de rue avec une promenade piétonnière liant le "verger" en amont avec le "village dissociée de la circulation des véhicules.
- Les cheminements piétonniers s'invitent dans la volumétrie du projet dont le cœur est la "rue", donnant tout son sens à la notion de bâtiment filtre.



### 3. REMARQUES, PLANS ET QUELQUES CHIFFRES

- Le projet comprend 19 appartements, un parking souterrain de 35/36 places à usage des appartements, de la commune et de la propriété voisine, et de 11 places extérieures à usage public.
- Le projet propose une mixité de logements de 2 à 4 pièces avec une majorité de 3.5 pièces. Il crée pour les appartements une multiplicité d'orientations, de vues et d'ensoleillement.
- Les 3.5 pièces sont implantés dans les angles offrant ainsi 2 façades par logement avec 2 orientations différentes pour les chambres et 4 orientations perpendiculaires par séjour. Les 2 pièces, bien que non traversants, se situent exclusivement sur les faces *ouest* et *est*.
- Le volume de la construction, calculé selon la norme SIA 416, est d'environ 10'200 m<sup>3</sup>.

#### 0461 - CITE-JOIE - PARCELLE 2114 - ROUTE DES DEUX VILLAGES - SAINT-LEGIER

PROJET DE CONSTRUCTION DE 19 APPARTEMENTS + 2 LOCAUX COMMERCIAUX ET UN PARKING SOUS-TERRAIN

17.07.20

#### LOGEMENTS - SURFACES HABITABLES (selon norme USPI-Vaud) - PLACES DE PARC

##### BATIMENT A (OUEST)

DESIGNATION	NUMERO APPART.	NBRE DE PIECES			NBRE DE PLACES DE PARC COUVERTES	SURFACE HABITABLE (m <sup>2</sup> )	BALCONS / TERRASSES (m <sup>2</sup> ) PONDEREES (50%)	SURF. JARDINS (m <sup>2</sup> )	SURF. CAVES (m <sup>2</sup> )
		4,5	3,5	2,5					
SOUS-SOL									
REZ SUD	A1-0		1		1	82,91	3,92	37,33	A DEF.
REZ CENTRE	A2-0			1	1	51,17	4,27	43,04	A DEF.
REZ NORD	A3-0		1		1	81,95	8,10	46,84	A DEF.
ETAGE 1 SUD	A4-1		1		1	78,37	2,70		A DEF.
ETAGE 1 CENTRE	A5-1			1	1	47,87	2,49		A DEF.
ETAGE 1 NORD	A6-1		1		1	78,69	2,45		A DEF.
ETAGE 2 SUD	A7-2		1		1	94,29	2,71		A DEF.
ETAGE 2 CENTRE	A8-2			1	1	47,85	2,49		A DEF.
ETAGE 2 NORD	A9-2		1		1	78,69	2,45		A DEF.
COMBLES SUD	A10-3		1		1	89,44	4,29		A DEF.
COMBLES NORD	A11-3		1		1	97,36	4,02		A DEF.
<b>TOTAUX</b>		<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>828,59</b>	<b>39,89</b>	<b>127,2</b>	<b>0,0</b>

##### BATIMENT B (EST)

DESIGNATION	NUMERO APPART.	NBRE DE PIECES			NBRE DE PLACES DE PARC COUVERTES	SURFACE HABITABLE (m <sup>2</sup> )	BALCONS / TERRASSES (m <sup>2</sup> ) PONDEREES (50%)	SURF. JARDINS (m <sup>2</sup> )	SURF. CAVES (m <sup>2</sup> )
		4,5	3,5	2,5					
SOUS-SOL					6				
REZ SUD	B1-0				1	109,45			A DEF.
REZ NORD	B2-0				1	83,17			A DEF.
ETAGE 1 SUD	B3-1		1		1	77,39	2,45		A DEF.
ETAGE 1 CENTRE	B4-1			1	1	49,39	2,10		A DEF.
ETAGE 1 NORD	B5-1		1		1	78,31	2,45		A DEF.
ETAGE 2 SUD	B6-2		1		1	77,39	2,45		A DEF.
ETAGE 2 CENTRE	B7-2			1	1	49,39	2,10		A DEF.
ETAGE 2 NORD	B8-2		1		1	78,31	2,45		A DEF.
COMBLES SUD	B9-3		1		1	90,34	4,02		A DEF.
COMBLES NORD	B10-3		1		1	95,93	4,02		A DEF.
<b>TOTAUX</b>		<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>789,07</b>	<b>22,04</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

##### RECAPITULATIF

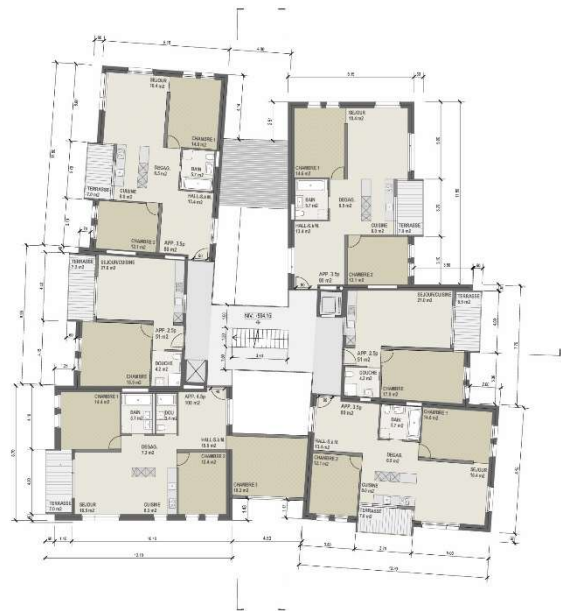
	NUMERO APPART.	NBRE DE PIECES			NBRE DE PLACES DE PARC COUVERTES	SURF. NETTE HABITABLE (m <sup>2</sup> )	SURF. BALCONS TERRASSES (m <sup>2</sup> )	SURF. JARDINS (m <sup>2</sup> )	SURF. CAVES (m <sup>2</sup> )
		4,5	3,5	2,5					
<b>TOTAUX</b>		<b>4</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1 617,7</b>	<b>61,9</b>	<b>127,2</b>	<b>0,0</b>



REZ-DE-CHAUSSEE



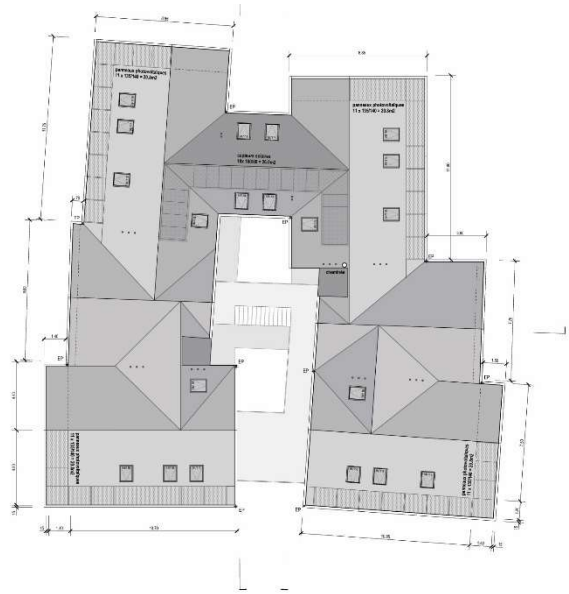
ETAGE 1



ETAGE 2



COMBLES



TOITURE